

Le Club Fouillouse Bmx Présente la 4^e Manche de la Coupe de la Loire 2019

30 Juin
de 9h à 17h

ENTREE
GRATUITE

RESTO
BUVETTE

Piste de la Fouillouse Route de St-HEAND



DOSSIER D'INVITATION

La municipalité et Fouillouse BMX sont heureux de vous accueillir pour la 4^{ème} manche de la coupe de la Loire 2019 de BMX, le dimanche 30 Juin 2019, sur la piste de la FOUILLOUSE (42480).

La buvette et la restauration seront assurées par des bénévoles du club.

HORAIRES :

9h00 - 11h00 : Essais avec grille toutes catégories.
11h15 : 1^{ère} et 2^{ème} manche.

Pause repas à l'issue des 2 manches.

13h45 : 3^{ème} manche et phases finales.
17h00 : Remise des récompenses.

DRAISIENNES : (Enfants de 5 ans et moins)

- 1^{ère} Manche lors de la 1^{ère} Manche de la journée.
- 2^{ème} Manche lors de la 3^{ème} Manche de la journée.
- 3^{ème} Manche lors des finales de la journée.

Ce timing prévisionnel est susceptible de changer en fonction du nombre de pilotes inscrits.

La piste sera fermée le samedi 29 Juin

ENGAGEMENTS :

Pour les pilotes du Comité de la Loire et hors Loire :

Pour une épreuve 20 pouces ou cruiser 9,00 € par pilote.

Pour une épreuve 20 pouces et une épreuve cruiser 13,00 € par pilote.

Pour les draisienues 1€ par pilote.

INSCRIPTIONS :

Les inscriptions se feront obligatoirement sur la feuille type envoyée avec l'invitation ou à demander au club organisateur : secretariat.fouillouse.bmx@gmail.com

Les pilotes seront notés par ordre alphabétique.

Bien renseigner toutes les colonnes.

Les inscriptions se feront uniquement par mail et devront être envoyées par le responsable des engagements des clubs au responsable du secrétariat pour le mercredi 23h précédant la course dernière limite.

La date de réception du mail faisant foi.

A adresser à : **Nathalie MORAWIEC** par mail avant le

Mercredi 26 juin 2019 à 23h

Email : nathalie.schevingt@wanadoo.fr

Copie à : secretariat.fouillouse.bmx@gmail.com

Passer ce délai une pénalité de 5 €uros sera appliquée à tous les pilotes retardataires.

Ces inscriptions ne seront prises en compte que s'il reste de la place sur les feuilles de races.

Le responsable du secrétariat confirmera par retour les inscriptions, mais c'est au club de s'assurer que les engagements ont bien été réceptionnés.

3 Arbitres par club de la Loire doivent être inscrits avec les engagés pour valider les engagements de leur club. (Stagiaire non compris).

Les droits d'engagements devront être réglés auprès du secrétariat au plus tard le matin de la course. Les clubs devront surveiller lors des inscriptions que les pilotes soient bien licenciés et bien inscrits dans leur catégorie.

Un contrôle des licences pourra être effectué le jour de la compétition.

Le montant de la pénalité sera versé le jour de la course au comité de la Loire, en même temps que les inscriptions.

CLASSEMENTS ET RECOMPENSES :

Les 8 premiers de chaque catégorie seront récompensés.

La présence des pilotes lors de la remise des récompenses est obligatoire.

Les récompenses ne seront pas remises à un tiers.

TOUS LES PILOTES qui montent sur le podium doivent impérativement le faire en tenue de BMX (Maillot de club, en pantalon, chaussures ou basket, pas de tong).

La réglementation concernant la cérémonie protocolaire sera appliquée en tout point (Cf. § 6-Sanctions et appels – 6.9.005).

CATEGORIES :

(Tableau en annexe)

REGLEMENT TECHNIQUE :

Le Championnat de la Loire relève du règlement national FFC 2019.

Tous les pilotes licenciés à la FFC peuvent participer ainsi que ceux présentant une licence à la journée avec certificat médical.

Chaque pilote devra porter le maillot du club.

Les plaques latérales ne sont pas obligatoires.

Les filles qui le désirent pourront courir avec les garçons de leur catégorie. Ce choix est définitif pour les manches de la Coupe de la Loire 2019. (Sauf championnat)

Deux catégories cruiser. La catégorie "Loisir" est ouverte à tous et aura un classement à part.

Les pilotes de comité extérieur peuvent participer mais seront sortis du classement général.

Un minimum de 4 engagements sur les manches de la Coupe de la Loire 2019 + championnat sera requis pour prétendre à la qualification aux courses Auvergne-Rhône-Alpes 2020.

Le pilote inscrit se blessant au cours des essais sera classé sous 2 conditions :

- Il faudra avertir le secrétariat avant la 2ème manche
- Un certificat médical ou attestation des secouristes.

Si les pilotes d'une catégorie ne sont pas assez nombreux (moins de 4 pilotes), ils seront regroupés avec la catégorie inférieure ou supérieure tout en gardant un classement séparé.

Les pilotes nationaux peuvent participer.

L'accès de la butte de départ et la zone d'arrivée est interdit aux "coachs".

Pour tout point non indiqué au présent règlement, se référer au règlement national.

CATÉGORIES NOVICES :

Chaque catégorie de Pupille à Cadet et Cruiser sera doublée d'une catégorie "Novice" ou "Loisir" équivalente.

"Novice" s'entend pour un pilote ayant moins de 2 années de licence, il pourra choisir de s'inscrire en "Novice" ou non.

Ce choix est définitif pour les 6 manches de la Coupe de la Loire 2019.

Pour le classement départemental final les "Novices" seront classés à la suite de leur catégorie équivalente.

LES SECOURS :

Une équipe de secouristes sera présente dès 8h30.

PARKING :

Un parking sera assuré proche de la piste.

STANDS :

Les exposants seront présents la journée de compétition.

LES CATÉGORIES 2019

Année de Naissance	MASCULIN	FEMININ	CRUISER
2013 et plus 6 ans et moins	PRÉLICENCIÉ GARÇON FILLE		
2011 / 2012 7 / 8 ans	POUSSIN	POUSSIN FILLE	
2009 / 2010 9 / 10 ans	PUPILLE ou PUPILLE Novice	PUPILLE FILLE	
2007 / 2008 11 / 12 ans	BENJAMIN ou BENJAMIN Novice	BENJAMIN FILLE	
2005 / 2006 13 / 14 ans	MINIME ou MINIME Novice	MINIME FILLE	
2003 / 2004 15 / 16 ans	CADET ou CADET Novice	CADET FILLE	CRUISER ou LOISIR
2001 / 2002 17 / 18 ans	JUNIOR	FEMME	
2000 et moins	HOMME 19 et +	17 ans et plus	